

**Arrêté portant réglementation de l'interruption de l'éclairage public
sur le territoire de la Ville de Clermont-Ferrand**

**LE MAIRE
DE LA VILLE DE CLERMONT-FERRAND**

VU l'article L 2212-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui charge le maire de la police municipale,

VU l'article L 2212-2 du CGCT relatif à la police municipale dont l'objet est d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique et notamment l'alinéa dans sa partie relative à l'éclairage,

VU le code civil, le code de la route, le code de la voirie routière, le code de l'environnement,

VU la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation sur la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement et notamment son article 41,

VU les normes : NF C 15-100 relative à la sécurité, au bon fonctionnement des installations électriques basse tension et aux besoins normaux des usagers, NF C 17-200 relative aux installations d'éclairage extérieur, NF EN 60-598 relative aux luminaires, guirlandes et projecteurs,

VU les normes EN 13201 relatives à l'établissement de prescriptions sur les zones de circulation dans les espaces publics extérieurs dans le but d'assurer la sécurité des usagers, le bon écoulement du trafic et la protection des biens et des personnes,

VU la délibération de la Ville de Clermont-Ferrand du 15 février 2019 portant validation définitive du Schéma de Transition énergétique et Écologique (STEE),

VU la délibération de Clermont Auvergne Métropole du 30 septembre 2022 portant accord de principe sur l'extinction de l'éclairage public sur le territoire métropolitain,

CONSIDÉRANT que la délibération du Conseil métropolitain du 15 février 2019 précitée validant définitivement le STEE engage la collectivité sur des réductions de consommations énergétiques et des actions en faveur de la lutte contre le changement climatique et la préservation des ressources naturelles qui prévoit notamment de définir une trame noire sur la Métropole afin de lutter contre la pollution lumineuse et tendre vers un territoire sobre et efficace en énergie,

CONSIDÉRANT, a fortiori dans le contexte actuel de crise énergétique, la nécessité de lutter contre la pollution lumineuse et les émissions de gaz à effet de serre, d'engager des actions volontaristes en faveur des économies d'énergie et de la maîtrise de la demande en électricité, et, considérant que, à certaines heures, l'éclairage public ne constitue pas une nécessité absolue,

CONSIDÉRANT qu'il appartient au Maire, au titre de ses pouvoirs de police, de prendre des mesures de limitation du fonctionnement de l'éclairage public, compatibles avec la sécurité des usagers de la voirie, le bon écoulement du trafic et la protection des personnes et des biens,

CONSIDÉRANT qu'il revient donc au Maire de préciser les modalités d'application de la mesure d'interruption de l'éclairage public et en particulier les lieux concernés, les horaires d'extinction, les mesures d'information de la population et d'adaptation de la signalisation.

ARRÊTE

ARTICLE 1

Pour un éclairage public nécessaire, suffisant et durable, celui-ci sera interrompu, totalement ou partiellement, en fonction de l'architecture du réseau et des impératifs techniques, de minuit à 6 heures, du 30/10/22 au 25/03/23 sur les lieux listés dans les annexes au présent arrêté.

ARTICLE 2

Par exception à l'article 1, les rues figurant à l'annexe 2 seront éteintes de 01 heure 30 à 06 heures pour la période des vacances scolaires de Toussaint à savoir du 30 octobre au 06 novembre 2022 et les week-end du 12 et 13 novembre et du 19 et 20 novembre. En dehors de la période d'exception, les règles de l'article 1 reçoivent application.

ARTICLE 3

Madame la Directrice Générale des Services de la Commune de Clermont-Ferrand est chargée de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 4

Tout recours contre le présent acte peut être porté devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Cette juridiction peut être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site internet <https://citoyens.telerecours.fr>.

ARTICLE 5

Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Préfet ;
- Monsieur le Président de Clermont Auvergne Métropole ;
- Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique

Fait à Clermont-Ferrand, le **25 OCT. 2022**

Le Maire


Olivier BIANCHI



Le Maire certifie sous sa responsabilité

le caractère exécutoire de cet acte

- Transmis au représentant de l'État le **25 OCT. 2022**

- Publié sur le site internet de la Ville de Clermont-Ferrand le **25 OCT. 2022**

ANNEXE 1 Arrêté du.....25 OCT. 2022.....

Rues qui seront éteintes de minuit à 6h du matin (entièrement ou partiellement)

1ère allée de Crèvecoeur
1re impasse du Rassat
2me allée de Crevecoeur
2me impasse de Crouël
2me impasse du Rassat
allée Albert Camus
allée Claverie
allée Clovis Hugues
allée Emile Roux
allée Laurent- Francon
allée Louis Rosier
allée Marius Bellot
allée Martial-Lamotte
allée Morgeline
allée Nelson Mandela
allée Rémy-Jamet
allée Traversière
allée d' Aydat
allée d' Ecosse
allée de Beaulieu
allée de Bel Air
allée de Chanturgue
allée de Fontvieille
allée de l' Esplanade
allée de la Barre
allée de la Carrière
allée de la Fontcimagne
allée de la Moureix
allée de la Plaine
allée de Montchany
allée de Rochefeuille
allée des Amandiers
allée des Bergères
allée des Capucines
allée des Castors
allée des Clos
allée des Cotes de Chanturgue
allée des Cyclamens
allée des Ecureuils
allée des Glycines
allée des Jardins
allée des Marguerites
allée des Pêcheurs
allée des Pruniers
allée des Sauvageres
allée des Vignes

allée des Violettes
allée du Bouclier de Brennus
allée du Cercle
allée du Coteau
allée du Muguet
allée du Parc des Sports
allée du Point de Vue
allée du Pont de la Sarre
allée du Pre de L'Angelique
allée du Ruisseau
allée du Verger
autoroute A720
avenue Edouard Michelin
avenue Ernest Cristal
avenue Fernand Forest
avenue Jean Mermoz
avenue Léon Blum
avenue Léonard de Vinci
avenue Marx Dormoy
avenue Raymond Bergougnan
avenue de Bordeaux
avenue de l' Agriculture
avenue de la Liberation
avenue de la Margeride
avenue des Cottages
avenue des Landais
avenue des Paulines
avenue du Brézet
avenue du Limousin
avenue du Puy de Dome
boulevard Ambroise Brugière
boulevard Aristide Briand
boulevard Charcot
boulevard Daniel Mayer
boulevard Edgar Quinet
boulevard Etienne Clémentel
boulevard Georges Pompidou
boulevard Gustave Flaubert
boulevard Jacques Bingen
boulevard Jean Moulin
boulevard John Kennedy
boulevard Joseph-Girod
boulevard Lafayette
boulevard Louis Chartoire
boulevard Maurice Pourchon
boulevard Panoramique
boulevard Paul Pochet-Lagaye
boulevard Robert Schuman
boulevard Saint-Jean
boulevard Thermal
boulevard Vincent Auriol
boulevard du Puy Monteix

chemin Vert
chemin de Crèvecoeur
chemin de Floreal
chemin de Fontbeloux
chemin de la Concordance
chemin de la Mouchette
chemin de la Source
chemin de la Tonne Ronde
chemin de Malintrat
chemin des Quatre Routes
chemin du Capricorne
chemin du grand Beaulieu
chemin du Moutier
cottage des Paulines
hameau de la Fontaine
hameau de la Source
hameau du Petit Var
impasse Blum
impasse Chibret
impasse Croix Leonardoux
impasse Kepler
impasse Lecuelle
impasse Michel Vedrine
impasse Poncillon
impasse Raimu
impasse Servières
impasse Simeoni le Florentin
impasse Verlaine
impasse de Blanzat
impasse de Bouys
impasse de Champetières
impasse de l' Astre
impasse de l' Oradou
impasse de la Cartoucherie
impasse de la Condamine
impasse de la Confiance
impasse de la Source
impasse de Valcivières
impasse de Vertaizon
impasse des Amandines
impasse des Bouleaux
impasse des Cytises
impasse des Fournieres
impasse des Lilioms
impasse des Péchers
impasse des Sureaux
impasse des Volcans
impasse du Beal
impasse du Brugeron
impasse du Monastère
impasse du Moutier
lotissement du Haut de la rue de Blanzat

lotissement du Rassat
lotissement la Vigne
parc de la Fraternité
parc de Montjuzet
parc des Vergnes
passage Familia
petit chemin de la Sarre
place Alexandre Vialatte
place Mercoeur
place Paul Eychart
place René Mayot
place de l' Europe
place de la Croix Haute
place de la Gauthière
place de Verdun
place des Droits de L'Homme
route de Durtol
rue Alain Chartier
rue Alan Turing
rue Albert Mallet
rue Albert Thomas
rue Alexander Fleming
rue Alexandre Geneix
rue Alexandre Ribot
rue Alexis Duvert
rue Alexis Piron
rue Alfred de Musset
rue Alfred de Vigny
rue Alfred Vauris
rue Alphonse Daudet
rue Ampere
rue Anatole France
rue André Bal
rue André Theuriet
rue Antoinette Begon
rue Arago
rue Aristide Briand
rue Armand Fallières
rue Arthur Rimbaud
rue Auguste Jouve
rue Augustin Thierry
rue Bartholdi
rue Bayard
rue Beausoleil
rue Becquerel
rue Belliard
rue Beranger
rue Bernard Palissy
rue Berteaux
rue Berthollet
rue Blaise Daurière
rue Breguet

rue Camille Flammarion
rue Camille Madrange
rue Canrobert
rue Champeil
rue Champfleuri
rue Chappe
rue Charles Bruyant
rue Charles Garnier
rue Charles Gide
rue Charles Rauzier
rue Charles Tillon
rue Charles Verniere
rue Chateaubriand
rue Chevreul
rue Claude Burdin
rue Claude Danziger
rue Claude Guichard
rue Claudius Labrosse
rue Clément Ader
rue Clovis Hugues
rue Collot d'Herbois
rue Commandant Luc
rue Corot
rue Costes et Bellonte
rue Croix des Liondards
rue Croix Leonardoux
rue Daguerre
rue Desdevises du Dezert
rue Diderot
rue Didier Daurat
rue Docteur Hospital
rue Docteur Lepetit
rue Dombasle
rue Edith Piaf
rue Elisabeth Fouillade
rue Elisée Reclus
rue Emile Combes
rue Emile Loubet
rue Ernest et André Rouyet
rue Ernest Picard
rue Etienne Dolet
rue Eugène Fourvel
rue Eugène Pelletan
rue Evariste Galois
rue Fernand Raynaud
rue Francis de Pressensé
rue Francisque Bathol
rue Francisque Fabre
rue François Courtois
rue François Villon
rue Fronval
rue Gabriel Piguet

rue Gaspard Monge
 rue Gay Lussac
 rue George Sand
 rue Georges Besse
 rue Georges et Irénée Bachelet
 rue Georges Méliès
 rue Georges Orliac
 rue Georges Rissler
 rue Gilbert Romme
 rue Gilbert Sardier
 rue Gutenberg
 rue Guy de Maupassant
 rue Henri Simonnet
 rue Henri Turrette
 rue Honoré De Balzac
 rue Horace Vernet
 rue Jacques Brel
 rue Jacques Mailhot
 rue Jacques Prévert
 rue Jean Auguste Seneze
 rue Jean Claret
 rue Jean Curabet
 rue Jean Espeisse
 rue Jean Giono
 rue Jean l'Oagne
 rue Jean Monnet
 rue Jean-Baptiste Toury
 rue Jeanne Jugan
 rue Joseph Malegue
 rue Jules Favre
 rue Jules Verne
 rue Kepler
 rue Lecuelle
 rue Léon Bourgeois
 rue Louis Barthou
 rue Louis Blériot
 rue Louis Cuoq
 rue Louis Rosier
 rue Louise Michel
 rue Malville
 rue Marc Bloch
 rue Marcel Cousserand
 rue Marcel Pagnol
 rue Marivaux
 rue Martin et André Pougheon
 rue Maryse Bastié
 rue Maurice Jouanneau
 rue Maurice Montel
 rue Maurice Thorez
 rue Michel Matinier
 rue Michel Vadrine
 rue Montaigne

rue Montaudoux
rue Nelaton
rue Newton
rue Nicolas-Joseph Cugnot
rue Niepce
rue Nungesser et Coli
rue Pablo Caliero
rue Pablo Neruda
rue Pablo Picasso
rue Patrick Depailler
rue Paul Diomède
rue Paul Doumer
rue Paul Huet
rue Peire d'Alverhne
rue Pierre Bellemoure
rue Pierre Boulanger
rue Pierre David
rue Pierre Doussinet
rue Pierre Estienne
rue Pierre et Marie Curie
rue Pierre Roumy
rue Pierre Servoir
rue Pomel
rue Poncillon
rue Proudhon
rue Rabelais
rue Raymond Aurousset
rue René Cassin
rue René Char
rue René Soulet
rue Renouard
rue Riquet
rue Robert Lemoy
rue Roberval
rue Rodolphe Diesel
rue Roger Humbert
rue Roland Moreno
rue Roty
rue Rouvier
rue Rouvier
rue Saint-Rames
rue Salvador Allende
rue Serret
rue Severine
rue Sevigne
rue Simon Wiesenthal
rue Sous les Vignes
rue Sully
rue Thimonnier
rue Valentin Hauy
rue Valentin Vigneron
rue Vauvenargues

rue Verlaine
rue Victor Basch
rue Victor Charreton
rue Victor Duruy
rue Victorien Sardou
rue Viollet le Duc
rue Viviani
rue Volney
rue Voltaire
rue Youri Gagarine
rue abbé Prevost
rue d' Aberdeen
rue d' Albon
rue d' Anterrieux
rue d' Apollon
rue d' Aulteribe
rue d' Avignon
rue d' Aydat
rue d' Ennezat
rue d' Herbet
rue d' Orcines
rue d' Oviedo
rue de Barante
rue de Beaucaire
rue de Beaupeyras
rue de Bellevue
rue de Bien Assis
rue de Blanzat
rue de Bourdon
rue de Bouys
rue de Busseol
rue de Chalonnax
rue de Champradet
rue de Champratel
rue de Chantemerle
rue de Chignat
rue de Cotepet
rue de Crouël
rue de Diane
rue de Durtol
rue de Durtol
rue de Flamina
rue de Gomel
rue de Junon
rue de Jupiter
rue de l Aiguillade
rue de l' Amitié
rue de l' Arsenal
rue de l' Esperance
rue de l' Oradou
rue de la Barre
rue de la Bienfaisance

rue de la Bonte
rue de la Camargue
rue de la Cartoucherie
rue de la Cassière
rue de la Charite
rue de la Charme Tronçon N°1
rue de la Condamine
rue de la Confiance
rue de la Croix Bertrand
rue de la Crouzille
rue de la Foi
rue de la Fontaine du Large
rue de la Fontcimagne
rue de la Gantiere
rue de la grande Combaude
rue de la Jeunesse
rue de la Montagne Percée
rue de la Montagnette
rue de la Parlette
rue de la Pradelle
rue de la Vaillance
rue de la Volonté
rue de Malinrat
rue de Medicis
rue de Mercoeur
rue de Mercure
rue de Minerve
rue de Montbeliard
rue de Montjuzet
rue de Narvik
rue de Neptune
rue de Neyrat
rue de Nohanent
rue de Pérignat
rue de Pierre sur Haute
rue de Portefaix
rue de Portefort
rue de Rivaly
rue de Tarascon
rue de Tournoel
rue de Tremonteix
rue de Vallières
rue de Vertaizon
rue de Wailly
rue des Alpilles
rue des Aulnes
rue des Bartavelles
rue des Beaumes
rue des Bocages
rue des Bouleaux
rue des Chambrettes
rue des Champs de Roseaux

rue des Chandiots
rue des Chanelles
rue des Cotes Fleuries
rue des Courtiaux
rue des Farges
rue des Fees
rue des Fournieres
rue des Frères Lumière
rue des Gemeaux
rue des Gourlettes
rue des Gravanches
rue des Hauts de Chanturgue
rue des Jardiniers
rue des Jardins d'Illiane
rue des Lauriers
rue des Lierres
rue des Liondards
rue des Littes
rue des Meuniers
rue des Oiseaux
rue des Planchettes
rue des Plats
rue des Prés Hauts
rue des Ronziers
rue des Roseaux
rue des Sagotiers
rue des Sycomores
rue des Trioux
rue des Trois Patriotes
rue des Trois Résistants
rue des Vergnes
rue des Volcans
rue docteur Bousquet
rue docteur Chibret
rue docteur Cohendy
rue docteur Mally
rue docteur Vigenaud
rue du t.c.d. Ouragan
rue du Capricorne
rue du Chambon
rue du Charolais
rue du Château des Vergnes
rue du Cheval
rue du Clos Chanturgue
rue du Clos Perret
rue du Colombier
rue du Coteau de la Croix
rue du Courage
rue du Creux de l'Enfer
rue du Creux Rouge
rue du Crouzet
rue du Devoir

rue du général Craplet
rue du général Delzons
rue du Guery
rue du Hameau des Lauriers
rue du Maisniel
rue du Moulin des 3 Roues
rue du Parc de Montjuzet
rue du Pavin
rue du Petit Clos
rue du Petit Var
rue du Pré Comtal
rue du Pré Juge
rue du Pre la Reine
rue du Printemps
rue du Puy Vineux
rue du Puyou
rue du Rassat
rue du Sagittaire
rue du Solayer
rue du Tonnet
rue du Vallon
rue du Var
rue du Verseau
rue frère Heribaud
rue général Roger Lazard
rue général Sarrail
rue madame Du Coudray
rue maréchal Gallieni
rue nouvelle de Chalonnax
rue nouvelle de Crouël
rue nouvelle de Wailly
rue nouvelle des Liondards
sentier des Gravouses
square Norman
square Rosa Parks
square abbé Toury
square de Cacholagne
square des Lamines

ANNEXE 2 Arrêté du.....25.OCI.2022...

avenue Ernest Cristal
rue de l'Eminee
Cristal Parc